LE SITE VISION-FS.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme une multitude d'autres d'effectuer des opérations de trading. Il n'a aucun agrément et en particulier celui de l'AMF. Nous déconseillons de sortir de la liste blanche de l'AMF qui permet d'accéder à des sites ayant obtenu l'agrément de l'AMF. Tous les autres qu'ils soient corrects ou pas n'ont pas le droit de proposer le moindre produit aux épargnants français. Le trading est très dangereux. N'investissez que la somme qui ne pose aucun problème dans vos finances...

Le site internet

Il a été créé le 25/04/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/vision-fs.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

La "porte d'entrée" vers vision-fs.com se fait avec le site learnspread.com. Il est utilisé par les sites appartenant au réseau "cintra" contre lequel une action collective est en cours.

Il est aussi utilisé le site coursados.com utilisé par des sites de ce même réseau.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 74 23 84 96 98

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/782405

Le numéro 44 74 24 38 63 68
Le numéro 44 74 41 42 76 97
Le numéro 44 75 87 78 66 03
Le numéro 44 78 80 53 71 24

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Mickael NIXON
- Mme Céline AARON
- Mme Amélia WOLDEGE
- M. Kevin JOHNSON
- Mme Leona MITCHELL

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading. La perte avec des escrocs est certaine à 100 %. Comme déjà indiqué restez sur la liste blanche de l'AMF :

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-blanches

Le lien d'activation se fait avec le nom de domaine wiseshort.io. Il a été créé le 03/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/wiseshort.io

Les règlements

Le site utilise :

Un compte anglais ayant l'IBAN GB71 MOLU 0099 2819 5040 03
Un compte français ayant l'IBAN FR19 3000 2069 5100 0000 4477 A80
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1680 6001 0028 0451 8100 062
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1810 6008 1087 0028 8405 011

Un compte français ayant l'IBAN FR85 3000 2023 5500 0000 9744 V44

La recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Il est tenté d'arnaquer à nouveau les victimes en utilisant le nom de domaine frl.global. Il a été créé le 22/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/frl.global

Une dénommée Amanda HARRIS soi disant inspecteur des finances envoie des mails dont nous publions des extraits :

"Nous sommes le service de contrôle et de soutien des transactions financières. Notre département assure la sécurité des transactions. Nous avons appris qu'une société commerciale effectuait des transactions illégales en utilisant des informations et des fonds personnels de ses clients. Un compte a été découvert contenant des fonds à votre nom avec un solde de ....

L'enquête a révélé un lien entre vos informations et le portefeuille de crypto-monnaies. De nombreuses transactions utilisant vos données ont également été enregistrées. Nous avons découvert que le portefeuille de crypto-monnaies contenant vos données avait été utilisé pour approvisionner un compte auprès d'un commerçant. Cependant, il n'y avait aucune indication de retraits, de remboursements ou de retraits de bénéfices ou d'investissements sur votre compte. Cela nous semble suspect. C'est pourquoi nous vous contactons."

Le mail est étonnant. Il n'y a aucune adresse, aucun nom de service ou de téléphone ! Aucun service administratif ne travaille de la sorte !

Il est à noter que dans un autre dossier, une nouvelle tentative de recovry room est tentée avec le numéro 07 82 19 90 39

Les informations juridiques

Il est indiqué le nom d'une société anglaise mais aucun document n'est fourni prouvant que celle-ci exploite bien ce site... L'usurpation d'identité est très utilisée pour rassurer les investisseurs.

Le site est sur la liste noire de la FCA (autorité de contrôle anglaise) depuis le 24/07/2024.

https://www.fca.org.uk/news/warnings/vision-fs-ltd-clone-fca-authorised-firm

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.